

Bruxelles, le 19 mai 2022
(OR. fr)

9190/22
OJ CONS 31
AGRI 196
PECHE 161

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Agriculture et pêche)
Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles
24 mai 2022 (10:00)

Format de la réunion: 2+2 (+1 en salle d'écoute)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des points "A"

Liste des activités non législatives

9191/22

Activités non législatives

3. Conclusions sur l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) : une approche stratégique pour le développement de la vaccination comme outil complémentaire de prévention et de lutte
Approbation
4. 12ème conférence ministérielle de l'OMC (Genève, 12-15 juin 2022)
Informations communiquées par la Commission
Échange de vues
5. Situation des marchés agricoles, notamment suite à l'invasion de l'Ukraine
Informations communiquées par la Commission et les États membres
Échange de vues

 8955/22

8928/22

9221/22

Divers

6. a) Événement sur les plateformes d'épidémiosurveillance (format hybride, 22 mars 2022) ☐ 9118/22
Informations communiquées par la présidence
- b) Un nouveau cadre législatif de l'UE pour une liste positive de l'UE pour la détention d'animaux de compagnie ☐ 9127/22
Informations communiquées par la délégation chypriote, au nom des délégations chypriote, lituanienne, luxembourgeoise et maltaise
- c) Dialogue sur l'avenir de la protection des sols dans l'UE et son potentiel pour contribuer à la réalisation des objectifs du pacte vert européen (Bruxelles, 27 avril 2022) ☐ 8747/22
Informations communiquées par la délégation slovaque
- d) Réduction de la tourbe dans les substrats de culture horticoles ☐ 9219/22
Informations communiquées par la délégation allemande
- e) Compte rendu de la réunion des ministres de l'agriculture du G7 (Stuttgart, les 13 et 14 mai 2022) ☐ 9224/22
Informations communiquées par la délégation allemande
- f) Communication relative aux voies de solidarité pour l'Ukraine 9098/22
Informations communiquées par la Commission
- g) Sécheresse du printemps 2022 9268/22
Informations communiquées par la délégation belge
- h) Situation difficile à laquelle les bénéficiaires des projets financés par le FEADER sont confrontés en raison de la forte augmentation des coûts et des prix des matériaux ☐ 9116/22
Informations communiquées par la délégation roumaine

☐ Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)